

ASSEMBLÉE NATIONALE

JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES - (N° 1081)

AMENDEMENT

N ° AS37

présenté par

Mme Elimas, Mme Benin, Mme de Vaucouleurs, Mme Gallerneau, M. Isaac-Sibille et
M. Hammouche

ARTICLE 9

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.